



onisep

 **onisep.fr**

toute l'info sur
les métiers et
les formations

L'entrée en

6^e

**GUIDE POUR
LA RENTRÉE
2010**



ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ça y est : en 6^e, votre enfant entre à l'école des grands ! Établissement plus vaste, visages nombreux et nouveaux, organisation personnelle et méthodes de travail différentes... il s'agit pour vous de l'aider à passer en douceur, de l'école au collège. L'essentiel à retenir.



L'ABC de la 6^e

⇒ Aides financières

Bourses, fonds social collégien, fonds social pour la cantine... comment en bénéficier ? Contactez le secrétariat du collège. Des aides existent aussi au niveau des villes, départements et régions : renseignez-vous directement auprès d'eux.

⇒ Assurance scolaire

Obligatoire pour les visites, voyages, sorties éducatives... elle est proposée uniquement par les associations de parents d'élèves. Mais votre propre assurance individuelle couvre peut-être ces activités extrascolaires : vérifiez alors votre contrat.

⇒ Bulletin trimestriel

Vous le recevez après le conseil de classe de fin de trimestre. Il comporte les notes et commentaires de chaque professeur et une appréciation du chef d'établissement sur le travail et l'attitude de votre enfant.

⇒ Cahier de textes

Il sert à noter les devoirs à faire. Vous pouvez le regarder avec votre enfant pour l'aider à s'organiser.

⇒ Carnet de correspondance ou de liaison

Il contient le règlement intérieur, les absences, retards, modifications d'emploi du temps, réunions, sorties, notes, demandes de rendez-vous, horaires d'ouverture et de fermeture du collège... et l'autorisation de sortie de votre enfant. À toujours conserver dans le cartable.

⇒ Chef d'établissement

Le « principal » dirige et coordonne l'ensemble du personnel du collège. Il reçoit sur rendez-vous.

⇒ Conseiller d'orientation-psychologue (COP)

Il informe sur les poursuites d'études et les professions. Au sein de l'équipe éducative, il participe aux bilans et aux conseils pour favoriser l'adaptation de votre enfant. Il reçoit sur rendez-vous, au collège ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

⇒ Emploi du temps

Français	4 h 30 ou 5 h
Mathématiques	4 h
Langue vivante étrangère	4 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Technologie	1 h 30
Arts plastiques	1 h
Éducation musicale	1 h
Éducation physique et sportive	4 h
Aide aux élèves et accompagnement de leur travail personnel	2 h par classe
Heures de vie de classe	10 h annuelles par classe
Total horaire hebdomadaire	26 h 30 à 27 h





© Jérôme Paille/Onisep



© Lucas Schifres/Onisep



© Lucas Schifres/Onisep

➤ Conseiller principal d'éducation (CPE)

Il contrôle l'organisation et le bon déroulement des conditions de vie au collège. Il vous alerte en cas de retard ou d'absence de votre enfant.

➤ Organisation personnelle

Leçons et devoirs sont donnés par les professeurs pour chaque discipline d'une fois sur l'autre. Aidez votre enfant à gérer son temps pour réviser, faire un exercice... ou préparer son cartable.

➤ Professeurs

Avec un professeur par matière, votre enfant doit s'adapter à la manière de travailler et aux exigences de chacun. Parmi eux, le professeur principal, référent des élèves et de leur famille. N'hésitez pas à le rencontrer pour faire le point.

➤ Professeur documentaliste

Gestionnaire du centre de documentation et d'information (CDI) du collège, il aide les élèves à effectuer des recherches à travers différents types de documents : livres, films, cédéroms, internet...

➤ Représentants des parents d'élèves

Ils sont vos interlocuteurs pour tout ce qui est relatif à votre enfant et à la vie de la classe.

➤ Soutien

Qu'elles soient scolaires, personnelles ou familiales... n'hésitez pas à parler des éventuelles difficultés de votre enfant avec son professeur principal, le plus tôt possible pour ne pas perdre pied.

Et après la 6^e

Les enseignements nouveaux...

5 ^e	- physique et chimie - latin (facultatif)
4 ^e	- 2 ^e langue vivante étrangère ou régionale - langue régionale (facultatif) - possibilité d'intégrer une section européenne ou de langue orientale
3 ^e	- langue vivante étrangère ou régionale (facultatif) - grec (facultatif)

L'orientation...

5 ^e	- parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) : visites d'entreprises, interviews de professionnels, enquêtes... - itinéraire de découverte (IDD) ou aide individualisée
4 ^e	
3 ^e	
3 ^e	- découverte professionnelle 3 h ou 6 h - décision d'orientation pour poursuivre en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis ou en lycée général et technologique

Les attestations et examens...

5 ^e	- attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de 1 ^{er} niveau
3 ^e	- diplôme national du brevet (DNB) ou certificat de formation générale (CFG) pour les élèves de 3 ^e SEGPA - brevet informatique et Internet (B2I) - attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de 2 ^e niveau

L'Onisep, à vos côtés

Tout au long de sa scolarité, votre enfant va faire des choix et, à certaines étapes clés, formuler des vœux d'orientation. Le parcours de découverte des métiers et des formations, destiné aux élèves de la 5^e à la terminale, l'aidera à construire progressivement son parcours d'études et son projet professionnel. Dans ce cheminement, l'Onisep vous accompagne et met à votre disposition des services proposant des informations, des repères, des conseils.

www.onisep.fr

230 000 formations de l'enseignement secondaire et supérieur, 78 600 établissements, 600 métiers, 700 vidéos, des t'chats... le site de l'Onisep vous donne accès à de multiples ressources et aux informations spécifiques à votre région. Selon la classe de votre enfant, vous pouvez affiner vos recherches. Par exemple, au collège, découvrez l'organisation des études de la 6^e à la 3^e, les classes spécifiques (langues, sport, handicap...)...

geolocalisation.onisep.fr.....

Ce service vous permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher un établissement (collège, lycée, centre de formation d'apprentis, université...), une langue (italien, chinois...), une option (découverte professionnelle 3 h...), un diplôme (CAP, BTS ...), un domaine de formation (informatique...), un service d'information et d'orientation.



Où? Quoi?



mon
orientation
enligne

www.monorientationenligne.fr

« Mon enfant ne sait pas quoi faire après la 3^e ? »
« Comment devenir vétérinaire ? »... Posez vos questions aux experts de www.monorientationenligne.fr qui vous répondront de façon personnalisée. Faites vos demandes par mél ou dialoguez par téléphone ou par t'chat. Consultez aussi la foire aux questions comprenant une centaine de questions classées par thème : études et diplômes, métiers, inscriptions...

dans
ma
région

Les Guides.....

A chaque temps fort de la scolarité, l'Onisep vous fournira des guides : « Après la 3^e », « Après la 2^{de} », « Après le bac »... Ces guides, également consultables sur www.onisep.fr, vous aideront à vous repérer dans le système éducatif, à connaître les formations et les établissements qui y préparent dans votre région.